

Nous sommes dans la plus grande détresse, nous manquons de tout.

L'intendant Poivre à M. Crémont, ordonnateur à l'île de Bourbon

Le 5 avril 1769

Un document des Archives départementales de La Réunion. Cote 12C
=====

M. de Crémont

Au Port Louis Isle de France le 5 avril 1769

Rép. le 13

Comme je vous l'ai marqué par ma précédente, Mon cher Ordonnateur, je ne puis envoyer à la rivière D'Abord qui, comme Ste Marie et Ste Suzanne, ne permet pas dans cette saison qu'on y envoie aucun bâtiment.

Sous peu de jours, j'expédierai *l'Heure du Berger* pour aller prendre à St Paul les cent milliers de blé de semence que vous nous avez gardés. Je vous en donne avis, et je compte que sitôt la présente reçue, vous enverrez vos deux goélettes prendre le chargement de ce blé à la rivière D'Abord, pour le transporter à St Paul où elles trouveront *l'Heure du Berger*. J'imagine que le chargement de ces deux bateaux suffira pour celui de la corvette. Ainsi, sans perdre de temps, il faudra les renvoyer prendre ce qui pourra rester de cette semence, afin qu'elles puissent être de retour à St Paul à l'arrivée de *l'Ambulante* qui suivra à deux ou trois jours près la corvette. Ce reste de semence ne sera qu'une très petite portion du chargement de la flûte, mais je compte que vous le finirez avec le blé que vous avez dans votre magasin de St Paul, et que pendant les voyages de vos goélettes, vous prendrez toutes les mesures qu'il conviendra de prendre pour que ces bâtiments ne restent pas plus de temps qu'il en faut pour faire ces opérations avec célérité ; nous en avons ici un pressant besoin.

Nous sommes dans la plus grande détresse. Nous manquons de tout, et si les vaisseaux d'Europe n'arrivent promptement, j'ignore quel parti je prendrai pour faire sortir nos flûtes. Je joins ici la note de ce que *l'Ambulante* vous portera ; soyez assuré qu'en vous envoyant cette portion de vos demandes, je fais plus que je ne puis.

Je suis avec un vrai attachement, mon cher Ordonnateur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

* * *